

D/084/1-2

*cl*

Calendrier des Travaux.

Lundi 23 Février 1981.

- 15h : - Cérémonie d'Ouverture
  - Discours du représentant du STP
  - Discours de Mr. Le Secrétaire Général du Ministère de la Jeunesse et des Sports.
  
- 15h30 : - Suspension de séance
- 15h45 : - Début des travaux
  - Mise en place du bureau
  - La CONFEJES de A à Z
  - Introduction du thème n°1  
Qu'est ce qu'un journaliste sportif ? par Fékrou Kidane
  - Discussions.

Mardi 24 Février 1981.

- 8h30 : - Suite des Discussions.
  
- 15h - 18h: - Introduction du Thème n°2
  - Relations entre la Presse Sportive et les Organisations Sportives Internationales (Gouvernementales et non Gouvernementales).  
Par Messieurs Fékrou Kidane et Jean Rodenfuser.

Mercredi 25 : Suite des Travaux.  
Jeudi 26

Vendredi 27

- Matin 8h30: Synthèse des Travaux.
  
- Après-midi 15h: Cérémonie de clôture.

=====



C O N F E J E S  
SEMINAIRE SUR LA PRESSE SPORTIVE :  
KIGALI DU 23 AU 28 FEVRIER 1981

\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*

LISTE DES PARTICIPANTS

- |                                 |                                                                                                                                      |
|---------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. Antoine Diahère NDIAYE       | Secrétaire Général Adjoint du S.T.P.<br>26 Rue Huart. DAKAR-SENEGAL                                                                  |
| 2. FEKROU KIDANE                | Rédacteur en Chef de Jeux d'Afrique<br>150, Bld du Mont parnasse<br>75014 PARIS, FRANCE                                              |
| 3. KAMEYA André                 | Journaliste à la Relève, Office Rwandais<br>d'Information<br>B.P. 83 KIGALI-RWANDA                                                   |
| 4. SOIFAOUI Affane              | Directeur des Programmes<br>Radio Comores<br>B.P. 250<br>MOROM<br>COMORES                                                            |
| 5. Kailash Shopab BAGOBAN       | Collaborateur au Quotidien l'Express<br>-"- aux Jeux d'Afrique<br>-"- MAURITIUS TIMES<br>6, Chapel Lane,<br>PORT LOUIS - ILE MAURICE |
| 6. NJANGWE Philippe             | Chef de Division Sports au Ministère de la<br>Jeunesse et des Sports<br>RWANDA<br>B.P. 1044 KIGALI                                   |
| 7. TWAGIRAYEZU Emmanuel         | Secrétaire d'Administration au Ministère de<br>la Jeunesse et des Sports<br>RWANDA B.P. 1044 KIGALI                                  |
| 8. NKULIKIYUMUKIZA Jean de Dieu | Journaliste à IMVAHO, Office Rwandais<br>d'Information<br>B.P. 83 KIGALI-RWANDA                                                      |

.../...



9. KANAMUGIRE Cyprien  
Fonctionnaire au Ministère de la Jeunesse  
et des Sports  
B.P. 1044 KIGALI-RWANDA
10. BURAYOBERA Gérard  
Encadreur Régional de la Jeunesse et des  
Sports  
B.P. 26 BYUMBA-RWANDA
11. MWITABANGOMA J.M.Vianney  
Encadreur Régional de la Jeunesse et des  
Sports  
B.P. 516 BUTARE-RWANDA
12. MBABAJENDE Innocent  
Encadreur Régional de la Jeunesse et des  
Sports  
B.P. 56 KIBUYE-RWANDA
13. SENKWARE Célestin  
Encadreur Régional de la Jeunesse et des  
Sports  
B.P. 82 KIGALI-RWANDA
14. MBARAGA Etienne  
Encadreur Régional de la Jeunesse et des  
Sports  
B.P. 53 GITARAMA-RWANDA
15. MUKARAGE Jérôme  
Encadreur Régional de la Jeunesse et des  
Sports  
B.P. 36 GIKONGORO-RWANDA
16. ZIMULINDA Siméon  
Encadreur Régional de la Jeunesse et des  
Sports  
B.P. 8 KIBUNGO-RWANDA
17. SIBOMANA Aimable  
Journaliste Radio-Rwanda  
B.P. 83 KIGALI  
Tél. 5665
18. SHABANI Boniface  
Journaliste à l'Agence Rwandaise de Presse  
B.P. 83 KIGALI-RWANDA
19. KAREKEZI Ladislas  
Journaliste à l'Agence Rwandaise de Presse  
B.P. 83 KIGALI-RWANDA



20. HABIMANA Kantano  
Secrétaire de Rédaction  
Agence Rwandaise de Presse  
B.P. 83 KIGALI-RWANDA
21. Martin MATESO  
Journaliste - Radio Rwanda  
B.P. 83 KIGALI-RWANDA
22. Lt NIYONSABA François  
Ministère de la Défense Nationale  
Service de documentation  
B.P. 23 KIGALI-RWANDA
23. KALINDA Viateur  
Chef de la Section Documentation à l'ORINFOR  
Couvrant quelques événements sportifs à  
Radio-Rwanda (en direct)  
B.P. 83 KIGALI-RWANDA
24. SERUVUMBA Anastase  
Journaliste dans "Le Coopérateur TRAFIPRO"  
B.P. 302 KIGALI-RWANDA
25. KAMWANYA Abdoul  
Fonctionnaire au Ministère de la Jeunesse  
et des Sports  
B.P. 1044 KIGALI-RWANDA
26. Etienne SENGEGERA  
Radio-Rwanda  
B.P. 83 KIGALI
27. Pierre Céléstin UWIMANA  
Radio-Rwanda  
B.P. 83 KIGALI.



ALLOCUTION DE BIENVENUE PRONONCEE PAR LE MILITANT  
NTEZILYAYO Anastase, SECRETAIRE GENERAL AU MINISTERE  
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS A L'OCCASION DE L'OUVERTURE  
DU SEMINAIRE SUR LA PRESSE SPORTIVE ORGANISE A KIGALI  
DU 23 AU 28 FEVRIER 1981, DANS LE CADRE DU PROGRAMME  
CONFESJES.

=====

Monsieur le Secrétaire Général Adjoint de la CONFESJES,  
Messieurs les Délégués,  
Chers Amis,

C'est pour moi un réel plaisir de m'adresser à vous en ce moment solennel d'ouverture du Séminaire sur la presse sportive, troisième du genre, organisé dans le cadre des programmes d'activités de la CONFESJES.

En cette occasion, il m'est particulièrement agréable de souhaiter la plus chaleureuse bienvenue en terre rwandaise aux camarades venus des pays amis à titre d'experts ou de participants.

Le Rwanda se fait un grand honneur d'abriter le présent Séminaire et témoigne par là l'intérêt particulier qu'il attache à la promotion des activités physiques et sportives en général et au développement du journalisme sportif en particulier.

Dès lors que le sport est considéré comme étant un élément nécessaire dans la formation de l'homme, il importe qu'il soit bien connu et pratiqué au niveau de toutes les couches de la population.

C'est pourquoi il convient de souligner l'importance du rôle privilégié que les médias sont appelés à jouer dans le développement des sports, notamment dans la lutte contre la violence qui, à l'heure actuelle, menace dangereusement les vertus éducatives que doit véhiculer le sport dans le monde.

En effet, pour promouvoir l'esprit de fair play, il est nécessaire que la presse puisse contribuer activement à l'oeuvre d'assainissement, en donnant aux événements sportifs leur dimension exacte et en mettant toujours l'accent plutôt sur la performance réalisée par le sportif et par l'équipe que sur les trophées et les résultats, tel que proclamé solennellement par la 9ème Assemblée Générale du Conseil Supérieur du Sport en Afrique, réunie à YAOUNDE, en décembre 1979.

.../...



Il va sans dire que le sport est et doit être un facteur essentiel dans la consolidation de la fraternité et de la solidarité.

C'est dans ce cadre qu'en ce qui concerne le Rwanda, je me permets de citer un passage consacré au secteur sportif dans le Manifeste du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement où il est spécifié que "Les Sports et les Loisirs constituent un facteur nécessaire à la libération de l'homme, encore faut-il les utiliser rationnellement (loisir après le travail). En conséquence, le Mouvement exige-t-il que l'organisation des sports et loisirs embrasse toutes les Communes du Pays et vise non seulement à apporter la détente intellectuelle et physique, mais encore et surtout à cultiver l'esprit de fraternité, d'estime mutuelle entre les hommes, à sauvegarder les bonnes moeurs et à servir de mobilisation...", fin de citation.

Ainsi, vous les journalistes, de par votre préoccupation quotidienne d'informer et de former les masses populaires, je vous exhorte à défendre les nobles idéaux du sport en contribuant efficacement à l'éducation aussi bien des sportifs que du public amateur de sport.

Durant toute la semaine, vous allez aborder ensemble les divers aspects du rôle de la presse dans le développement des sports à travers les différents thèmes de réflexion qui vont vous être proposés, puis-je me permettre de vous suggérer de viser constamment, au cours de vos discussions, le réalisme que nous impose notre situation de pays encore sujets aux multiples problèmes de développement. Ce souci réel vous aidera à émettre des recommandations à la mesure des moyens matériels et humains de nos pays respectifs.

Le temps consacré à votre réflexion est, certes, relativement court; cependant, je suis persuadé que cette semaine vous sera profitable tant sur le plan individuel que collectif.

L'encadrement technique du présent séminaire sera assuré par trois experts de renommée internationale. Il s'agit de Messieurs Antoine DIAHERE NDIAYE et Fekrou KIDANE, respectivement Secrétaire Général Adjoint de la CONFEJES et Rédacteur en Chef de "JEUX D'AFRIQUE" dont je salue la présence parmi nous.

Le troisième expert, en la personne de Monsieur Jean RODENFUSER, Secrétaire Général du Comité Olympique Français arrivera à Kigali demain mardi.

Le Rwanda se félicite de la précieuse contribution de la France et de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique dans la réalisation de cette opération.



Je m'en voudrais de terminer cette brève allocution sans demander votre indulgence, tout en comptant vivement sur votre aimable compréhension pour les imperfections que vous pourrez constater dans l'organisation. Cela aura été dû non à notre mauvaise volonté, mais à la modestie de nos moyens.

Enfin je voudrais vous transmettre les salutations de Son Excellence Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports, retenu par d'importantes obligations, il m'a chargé de vous dire qu'il attache une importance primordiale aux conclusions du présent Séminaire premier du genre à être tenu sur le territoire rwandais!

En souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouvert le Séminaire sur la presse sportive.

Je vous remercie.



**Discours de M. Antoine Diahère NDIAYE**  
**Secrétaire Général Adjoint du Secrétariat**  
**Technique Permanent**

---

- Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports,
- Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de la Jeunesse et des Sports,
- Monsieur le Directeur Général des Sports,
- Messieurs les délégués,
- Honorables invités.

Je suis heureux, au nom du Professeur Armadou Samb, Secrétaire Général du Secrétariat Technique Permanent des Conférences Ministérielles de l'Education, de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française, d'être aujourd'hui à KIGALI, en République Rwandaise, pour la tenue du Séminaire sur la Presse Sportive.

Je voudrais tout d'abord remercier les autorités rwandaises pour l'accueil chaleureux et les différentes marques d'attention dont nous avons été l'objet depuis notre arrivée en terre rwandaise.

En abritant les travaux de notre Séminaire, la République Rwandaise confirme, une fois de plus, son adhésion totale aux idéaux de notre organisme en même temps que son dynamisme au sein de celui-ci.

Après Bordeaux en 1979, Porto-Nevo en 1980 nous voici à KIGALI pour examiner un problème qui, de par son actualité, demeure une préoccupation constante de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française qui, depuis trois ans, consacre chaque année un Séminaire, au Journalisme sportif, démontrant par la même occasion le rôle très important qu'elle entend, désormais, faire jouer à la Presse Sportive dans les pays membres. C'est donc vous dire que nos Ministres suivent avec une attention toute particulière les travaux de ce séminaire et fondent de grands espoirs sur les résultats concrets auxquels nous ne manquerons pas d'aboutir.

Vous me permettrez, avant de terminer, et au nom du Secrétariat Technique Permanent, de remercier le Gouvernement français qui a bien voulu financer ce projet pour permettre aux représentants des pays de la sous-région d'être présents et qui a mis à notre disposition un encadrement de très haut niveau.

.../...



## Note de Présentation de la CONFÉJES

Par M. Antoine D. NDIAYE, SGA/STP

La CONFÉJES, c'est la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française.

Elle a été créée en décembre 1969 à l'occasion d'une première session qui s'est tenue à l'Institut National d'Éducation Populaire de Marly-Le Roi en France. La deuxième à Dakar en Juin 1971, la troisième de nouveau à Paris et en décembre 1972, la quatrième en Côte-d'Ivoire en novembre 1973, la cinquième à Montébelllo au Canada en août 1974, la sixième à Kigali au Rwanda en août 1975, la septième en juillet 1976 à Paris, la huitième en août 1977 à Lomé au Togo, la neuvième en octobre 1978 à Paris, ensuite la dixième à Cotonou au Bénin/à Liège en Belgique et la douzième se tiendra en Haïti en novembre-décembre 1981.

C'est une conférence qui regroupe en ce moment les 25 pays suivants : la Belgique, le Bénin, le Burundi, le Cameroun, le Canada et ses différentes provinces (Manitoba, nouveau Brunswick, Ontario, et Québec), la République Centrafricaine, les Comores, le Congo, la Côte-d'Ivoire, Djibouti, la France, le Gabon, la République d'Haïti, la Haute-Volta, le Luxembourg, l'Ile Maurice, Madagascar, le Mali, le Niger, le Rwanda, les Seychelles, le Sénégal, le Tchad, le Togo, et le Zaïre.

Ces 25 pays composent en ce moment la CONFÉJES, qui a pour mission principale de permettre aux pays qui la composent de mettre en commun leurs moyens d'actions dans le cadre de l'élaboration et de la mise en oeuvre de leur programme respectif de développement des activités de Jeunesse et des Sports, de favoriser une coopération-action, dans le domaine de ces différentes activités, et d'être une sorte de trait-d'union réunissant des pays qui partagent la même langue de travail et qui est la langue française.

C'est l'un des meilleurs exemples de coopération en matière de Jeunesse et de Sports à travers le monde puisque chaque année la Conférence des Ministres des programme une vingtaine de projets réalisés au moins à 90 %.

La Conférence des Ministres se tient une fois par an dans l'un des pays-membres, et à cette occasion sont élaborés des programmes comme le Séminaire de Kigali que le Secrétariat Technique Permanent est chargé d'appliquer. Une fois par an, lorsque se tient la Conférence, le Ministre, chef de la délégation du pays hôte, est nommé Président en exercice de la Conférence pour une année.

.../...



En plus du Secrétaire Général et du Secrétaire Général Adjoint, les autres responsables des secteurs sont des fonctionnaires sénégalais dont les salaires et traitements sont supportés par la République du Sénégal qui assume, aussi, les charges locatives de l'immeuble abritant le STP conformément au Protocole d'accord de siège.

Telle est la structure sous l'égide de laquelle nous sommes réunis aujourd'hui et je pense qu'il est important que <sup>vous</sup> la connaissiez pour pouvoir vous situer d'autant que vous pouvez être amenés à collaborer davantage avec nous en rendant compte dans vos différents journaux des activités que notre organisme programme dans vos différents pays.



THEME

Les relations entre la presse et les organisations sportives Internationales, Gouvernementales et non Gouvernementales.

NOTE D'INTRODUCTION PAR FEKROU KIDANE, Rédacteur en Chef de Jeux d'Afrique.

---

1) La presse sportive africaine se contente souvent de traiter, l'aspect politique du sport et les relations qu'entretiennent les organismes de l'éducation physique et du sport de notre continent avec le mouvement sportif international, en laboratoire, se basant uniquement sur les dépêches d'agence. Et ces dépêches de l'A.F.P. et de reuter, sont en général publiées intégralement pour la presse sportive, sans aucun commentaire ou une analyse profonde. La raison principale en est que, nos confrères, qui sont en écrasante majorité des spécialistes de foot-ball, n'attachent pas beaucoup d'importance aux problèmes de développements et à la politique sportive.

Il me semble donc, en tant qu'Africain, que nous devrions tous être concernés, par le développement social et économique, dont l'éducation physique fait partie intégrante, de nos pays respectifs et de notre continent.

Pour ce faire, il est de notre devoir en tant que journaliste de s'informer et d'informer sur la vie sportive nationale, Continentale et Internationale.

Mais comment peut-on parler de développement si nous n'entrenons pas des relations étroites et fructueuses, avec les Ministères de la Jeunesse et des Sports, les fédérations sportives nationales et internationales, les confédérations, les organisations gouvernementales, qui sont par excellence nos sources d'informations.

Il est vrai qu'un contact permanent existe entre les journalistes et les entraîneurs des clubs de foot-ball et les grandes vedettes nationales. Mais je ne pense pas que ce privilège soit accordé aux athlètes des disciplines dites mineurs. Pis, il est rare que la presse sportive donne la parole aux dirigeants des associations sportives régionales, communales, aux techniciens de la Jeunesse et des Sports, aux Professeurs de l'éducation physique etc...

Pourtant ce sont ces messieurs-dames, bénévoles et fonctionnaires qui, avec les moyens de bord, s'occupent du devenir du sport et représentent les organismes internationaux sur le territoire nationale.



Le Ministère de la Jeunesse et des Sports a toujours été et restera peut-être pour longtemps le parent pauvre de tous les gouvernements. Il s'avère donc nécessaire, afin de promouvoir l'éducation physique et le sport, de conjuguer tous les efforts. La presse, c'est le quatrième pouvoir dit-on. Il a la force de construire où de détruire. Mais pour le journaliste africain, qui a eu la chance d'être éduqué parmi la masse populaire, son rôle principal devrait être de contribuer activement à la construction nationale et de militer en faveur de la compréhension Internationale par le biais du sport.

#### Les organisations sportives internationales

Il y a dans le monde plusieurs organismes dont certains ne sont même pas connus en Afrique. J'ai donc dressé, à votre intention, les listes de ces organisations que j'espère, vous seront utiles dans l'exercices de votre profession. La liste des organisations non gouvernementales vous a été fournie par l'UNESCO. Par ailleurs, pour vous permettre de mieux connaître le fonctionnement d'un organisme international, j'ai pu obtenir pour vous, des statuts et des règlements du Comité International Olympique (C.I.O.) et de la Fédération Internationale de Foot-ball Association (FIFA).

Pour ce qui est de l'Afrique, une liste séparée a été établie. Il est cependant bon de rappeler, que le Conseil Supérieur du Sport en Afrique (C.S.S.A.) constitué par des Etats, est l'organe suprême de coordination du mouvement sportif africain.

Le C.S.S.A. est aussi une agence technique de l'Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A.). Les confédérations sportives regroupent toutes les fédérations nationales reconnues par les fédérations sportives internationales. Il va de même pour le sport Universitaire, Militaire et les handicapés physiques.

Sur le plan national, le Comité Olympique est constitué par les représentants des fédérations sportives dont le sport figure sur le programme olympique et des membres associés. Quant à la Fédération, elle regroupe les associations régionales ou départementales, dont les clubs participent aux compétitions qu'elle organise.

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports est bien entendu l'organisation gouvernementale qui est responsable de la politique sportive de la nation. C'est ce Ministère de tutelle qui délègue ses pouvoirs aux fédérations sportives.

Il entretient par ailleurs des relations avec l'UNESCO, le C.S.S.A. et la CONFEJES.



LES RELATIONS ENTRE LA PRESSE ET LE MOUVEMENT SPORTIF INTERNATIONAL,  
CONTINENTAL ET NATIONAL

En principe chaque Association sportive est censée avoir un chargé des relations publiques, et du moins "une feuille d'information". Malheureusement ce n'est pas le cas en Afrique, tant qu'au niveau des Confédérations ou celles des fédérations nationales. Le journaliste est donc forcé, s'il n'est pas "un journaliste fonctionnaire" qui se fait pas des soucis pour la vente de son journal, de chasser les nouvelles. Pourtant, il est du devoir de n'importe quel journaliste consciencieux de l'informer, ne fût-ce que pour lui même, et aider les responsables du sport à informer le public.

Au niveau international le problème n'est pas le même. Le Comité International Olympique et la fédération internationale de foot-ball sont les deux organisations qui entretiennent de très bonnes relations avec la presse du monde entier. Les autres ont plutôt des liens privilégiés avec les journalistes spécialisés dans leurs disciplines. Rien n'empêche cependant à chacun de nous de s'adresser à ces organisations soient-elles africaines ou internationales pour avoir des renseignements. Et d'après mon expérience chaque organisme le fait avec grand plaisir.

En ce qui concerne spécifiquement notre métier, il existe une Association Internationale de la presse sportive (A.I.P.S.) dont ses représentants siègent au sein des commissions de presse, des organisations internationales et qui facilitent nos tâches dans l'exercice de notre profession.

Au niveau de l'Afrique, il y a aussi l'Union des Journalistes Sportifs Africains (U.J.S.A.) dont j'étais l'un des deux fondateurs qui, malheureusement, n'est plus opérationnelle depuis quelques années. Pour être membre de ces Associations, il faut obligatoirement avoir une association des journalistes sportifs nationale.

Mes confrères africains oublient souvent que, pour participer à une manifestation internationale ou continentale, il faut être **accrédité**. Pour les Jeux Olympiques et la Coupe du monde, la procédure débute deux ans avant les cérémonies d'ouvertures. Les demandes d'accréditations doivent obligatoirement transiter par le biais du Comité National Olympique ou la Fédération de Foot-ball.

Le système d'accréditation est à peu près pareil pour toutes les manifestations sauf, le délai requis par les uns et les autres.



La majorité de ces organisations sportives ont aussi leurs revues ou brochures que vous pouvez vous en procurer moyennant paiement. Pour tous les journalistes qui ont participé aux séminaires de la CONFEJES (BENIN ET RWANDA) j'ai obtenu grâce à Madame Monique BERLIOUX Directeur du CIO et à Monsieur René COURTE Directeur des relations publiques de la FIFA, un abonnement gratuit pour un an de la Revue Olympique et de FIFA NEWS.

Je vous ai aussi apporté des documents de l'UNESCO et des brochures sur le "SPORT FACILE" grâce au DR. Liliane CHAMBERLAIN, chef de la section de l'éducation physique et du sport de l'UNESCO et à Monsieur Alain GAUTIER, responsable du secteur de l'éducation physique et du sport du Ministère de la Coopération du Gouvernement Français. Je saisis cette occasion pour remercier au nom de vous tous Madame BERLIOUX, DR CHAMBERLAIN et Messieurs GAUTIER et COURTE.

#### LA COOPERATION INTERNATIONALE

Il y a plusieurs sortes de Coopérations dans le domaine de l'éducation physique et du sport : les accords bilatéraux et multilatéraux. Le meilleur exemple de coopérations est celui qui nous a réuni à KIGALI. Vous savez tous que ce sont les gouvernements de la FRANCE et du RWANDA, sous l'égide de la CONFEJES, qui ont mis sur pied le séminaire des journalistes sportifs. C'est un projet à la fois bilatéral et multilatéral. Mieux, je dois ma présence ici au Ministère de la Coopération du Gouvernement Français qui m'a fait l'honneur de m'inviter en tant que conférencier pour animer ce séminaire. Comme vous l'avez constaté, l'équipe venue de PARIS est composée d'un français et d'un africain. Un autre exemple s'il en faut. Au niveau international, il y a aussi plusieurs projets de développement qui sont financés par la Solidarité Olympique, les Fédérations Sportives Internationales, les Confédérations, les Organisations Gouvernementales et non Gouvernementales.

Je vous préciserai, en détail, les différents points que j'ai soulevé dans cette note introductive, lors de nos débats, suivant l'ordre du jour.

\*\*\*\*\*



Recommandations du Séminaire sur la Presse Sportive, tenue à KIGALI  
(RWANDA) du 23 au 28 Février 1981.

==\*\*==\*\*==\*\*==\*\*==\*\*==\*\*==\*\*==\*\*==\*\*==\*\*==\*\*==\*\*==

Les participants au Séminaire sur la Presse Sportive qui s'est tenue  
à KIGALI (RWANDA).

- Considérant qu'il ne peut y avoir de développement du sport sans développement de la Presse Sportive,
- Considérant qu'il appartient aux journalistes sportifs de servir de relais au Ministère de la Jeunesse et des Sports pour faire connaître la philosophie et l'action éducative par le biais du sport,
- Considérant la nécessité de donner toutes les informations concernant cette action au grand public, à travers la presse écrite, parlée et télévisée, sée,  
souhaitent.

1. Une meilleure circulation de l'information entre le Ministère chargé de l'élaboration et de la mise en oeuvre de la politique sportive et la presse,
2. La constitution d'un service de documentation sportive dans tous les pays africains,
3. Que les Ecoles de Journalisme de Yaoundé et de Dakar, puissent spécialiser ceux des futurs journalistes qui souhaiteraient se consacrer au journalisme sportif,
4. Que la CONFEJES (Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française) étudie les possibilités de programmer des stages de recyclage pour ceux qui exercent le métier, afin d'actualiser leurs connaissances.



Motions de remerciement

Les participants au Séminaire sur la presse sportive,  
tenu à Kigali (RWANDA) du 23 au 28 Février 1981.

Remercient chaleureusement

- L'organisation des Nations Unies pour l'éducation  
la science et la culture et son Chef de Section pour l'éducation  
physique et le sport, le Dr. Chamberlin, pour avoir fourni au  
Séminaire des exemplaires de la Charte de l'éducation physique,  
les statuts du Fonds International pour l'Education Physique et  
le Sport, les rapports de la première session du Comité intergou-  
vernemental pour l'éducation physique et le sport.



Motions de remerciement

Les participants au Séminaire sur la presse sportive, tenu à KIGALI (RWANDA) du 23 au 28 février 1984.

Remercient chaleureusement

Le Magazine sportif international "Jeux d'Afrique" et son rédacteur en Chef Monsieur FEKROU KIDANE, pour avoir fourni au Séminaire, des documents indispensables concernant le développement du sport en général, et en Afrique en particulier.



Motions de remerciement

L'encadrement et les participants au Séminaire sur la presse sportive,  
tenu à KIGALI (RWANDA) du 23 au 28 février 1981.

Remercient chaleureusement

Le Gouvernement Rwandais pour l'accueil chaleureux et fraternel qui leur  
a été réservé ainsi que pour la perfection de l'organisation pratique du  
Séminaire.



Motions de remerciement

Les participants au Séminaire sur la presse Sportive, tenu à Kigali (RWANDA) du 23 au 28 Février 1981.

Remercient chaleureusement

- La Fédération Internationale du Foot-ball (FIFA) et son Directeur du Département des relations publiques et Presse, Monsieur René Courte, pour avoir accordé gratuitement, le service de presse complet de la FIFA.: - FIFA NEWS, HAND BOOK, règlements des compétitions, liste d'adresses et des arbitres, etc.....



Motions de remerciement

---

---

Les participants au Séminaire sur la Presse Sportive, tenu à Kigali (RWANDA)  
du 23 au 28 Février 1981.

Remercient chaleureusement

Le Comité National Olympique Français et son Secrétaire Général Monsieur  
Jean Rodenfuser pour avoir fourni au Séminaire des Statuts et des Règlements  
types, d'un Comité National Olympique et d'une Fédération Nationale.



Motions de remerciement

Les participants au Séminaire sur la Presse Sportive tenu à Kigali (Rwanda)  
du 23 au 28 Février 1981.

Remercient chaleureusement

- Le Comité International Olympique et son Directeur, Madame Monique BERLIOUX pour avoir accordé un abonnement gratuit pour un an de la Revue Olympique à tous les participants et pour avoir fourni au Séminaire des exemplaires de la Charte Olympique, de la Revue Olympique et un document retraçant les grandes lignes du Mouvement Olympique.



Kigali, le 26 Février 1981

RAPPORT DU SEMINAIRE SUR LA PRESSE SPORTIVE,  
ORGANISE A KIGALI DU 23 AU 28 FEVRIER 1981,  
DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA CONFEJES.

---

Un Séminaire sur la Presse Sportive s'est tenu à Kigali (RWANDA) du 23 au 28 Février 1981, dans le cadre du programme CONFEJES (Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays d'Expression Française).

L'encadrement technique du Séminaire a été assuré par trois experts, à savoir :

- Monsieur Antoine NDIAYE, Secrétaire Général Adjoint du Secrétariat Technique Permanent de la CONFEJES.

- Monsieur Fékrou KIDANE, Rédacteur en Chef de "Jeux d'Afrique".

- Monsieur Jean RODENFUSER, Secrétaire Général du Comité Olympique et Sportif Français.

Participaient à ce Séminaire : CFR (liste des participants annexe n° I).

Le Séminaire a été ouvert le 23 Février 1981 à 15h00' au Palais de la Jeunesse à KIGALI, par le Secrétaire Général au Ministère de la Jeunesse et des Sports, Monsieur NTEZILYAYO Anastase, représentant le Ministre de la Jeunesse et des Sports, le Colonel Aloys NSEKALIJE, empêché. Cfr, Discour d'ouverture (annexe N°2).

Auparavant, le Secrétaire Général Adjoint du Secrétariat Technique Permanent de la CONFEJES, Monsieur Antoine NDIHERE NDIAYE, avait pris la parole au nom du Secrétaire Général de la CONFEJES.

CFR, Discours du Secrétaire Général Adjoint du Secrétariat Technique Permanent de la CONFEJES (annexe N° 3).

Après les cérémonies d'ouverture, les participants ont procédé à la mise en place du bureau, qui a été adopté unanimement et par acclamation comme suit :

Président : KAMEYA André (RWANDA)

Vice-Président et Rapporteur Général : MATESO Martin (RWANDA)

Rapporteur : SOIFMOU Affane (COMORES)

Rapporteur : BAGOBAN Shorab (Ile MAURICE)

Les travaux ont ensuite démarré par un exposé de Monsieur Antoine NDIHERE NDIAYE, Secrétaire Général Adjoint du Secrétariat Technique Permanent de la CONFEJES, qui a présenté la CONFEJES de A à Z.

Après cet exposé de Monsieur NDIAYE, dont vous trouverez le texte en annexe à savoir : QU'EST-CE-QU'UN JOURNALISTE SPORTIF ?

Monsieur Fékrou KIDANE, Rédacteur en Chef de "JEUX D'AFRIQUE" a pris le

.... / ....



premier la parole pour donner un portrait du Journaliste Sportif. Monsieur Fékrou KIDANE a souligné d'abord qu'un journaliste sportif doit être avant tout un journaliste tout court. C'est à dire possédant une culture générale suffisante et capable de traiter un sujet quelconque, selon la déontologie du métier.

Monsieur Fékrou KIDANE a mis en évidence les qualités, les principes qui doivent guider le travail du journaliste sportif, à savoir, l'Intégrité, l'Honnêteté, et l'Objectivité.

Il a ensuite souligné la nécessité d'une formation adéquate du journaliste sportif. Celui-ci doit disposer de connaissances techniques (les lois du jeu, les règlements techniques....) suffisantes, pour être à même d'assumer ses responsabilités d'informateurs et d'éducateur. A ce sujet, il a mis en garde les participants contre "LA CRITIQUE FACILE", sans fondement et arbitraire. "Il ne suffit pas d'avoir un micro ou une plume pour croire que tout est permis".

A ce propos, Monsieur Fékrou KIDANE a souligné l'importance du rôle du journaliste sportif vis-à-vis du lecteur, de l'auditeur, et même des responsables de Clubs, dans le développement des sports, et notamment dans la lutte contre la violence engendrée par la corruption et le manque de conscience professionnelle dont font preuve malheureusement certains journalistes sportifs.

Monsieur Fékrou KIDANE a insisté sur la nécessité d'associer les journalistes sportifs aux activités sportives,... aussi bien à l'intérieur, qu'à l'extérieur du pays. Il s'est étonné notamment de constater que jusqu'à présent, les délégations africaines accompagnant les équipes sportives nationales aux compétitions continentales ou internationales comprennent plus de fonctionnaires des Ministères de la Jeunesse et des Sports, que des sportifs ou de journalistes sportifs. Il a insisté sur la nécessité et l'urgence de promouvoir le SPORT DE MASSE, qui, seul, pourra contribuer à développer les sports sur notre continent (AFRIQUE).

Les participants ont par la suite commencé le débat sur le Thème : QU'EST-CE-QU'UN JOURNALISTE SPORTIF ? à la lumière des éléments apportés par Monsieur Fékrou KIDANE au cours de son exposé.

Le Débat a porté essentiellement sur 4 Thèmes, à savoir :

- La formation du journaliste sportif
- La responsabilité du journaliste sportif dans le développement du sport
- La liberté d'expression du journaliste sportif
- La nécessité de promouvoir une étroite collaboration entre les départements publics chargés de la Jeunesse et des Sports, et la Presse Sportive, pour contribuer au développement des sports sur le plan national.

.../...



Concernant la formation des journalistes sportifs, les débats ont fait ressortir la nécessité d'une formation adéquate et suivie pour les journalistes sportifs, afin de leur permettre d'être à même de remplir la mission qui leur est confiée.

A ce propos, Monsieur ALPHONSE BOMBOTE, expert de l'UNESCO, invité aux débats par les animateurs du Séminaire, a émis le souhait de voir se créer au sein des écoles africaines de journalisme en Afrique, des programmes spécifiques, qui s'inspirent de la réalité africaine, et susceptibles de permettre l'approfondissement dans diverses options du métier de journaliste, dont le journalisme sportif/.

Monsieur Alphonse BOMBOTE a déploré le manque de moralité civique chez certains journalistes sportifs, qui compromet malheureusement la fonction de "PEDAGOGUE SOCIAL" qui incombe au journaliste sportif.

Concernant la responsabilité du journaliste sportif vis-à-vis de la promotion du sport en général, les participants ont débattu longuement du problème de la corruption qui entrave dangereusement la fonction du journaliste sportif. Sur ce point les participants ont abordé le problème de l'indépendance du journaliste sportif. Il s'est dégagé des échanges de vue que le journaliste sportif doit rester en dehors des cercles d'influence ou de pression, qui l'obligent malheureusement à "se déconsidérer" au dépend du noble idéal du sport qui est de promouvoir l'amitié et l'entente entre les peuples. Sur ce point, les participants au séminaire ont été unanimes pour réaffirmer que malgré les multiples pressions exercées sur la presse sportive en Afrique, il revient aux journalistes sportifs africains, de s'affirmer d'abord eux mêmes, pour faire respecter leur métier, en luttant avec toutes leurs forces mais d'une façon réaliste, pour promouvoir l'esprit de FAIR PLAY, qui doit être à la base de toute activité sportive.

Quant aux Encadreurs de la Jeunesse dans les différentes régions du pays qui ont participé aux travaux du séminaire, ils ont déploré le manque de collaboration effective entre le Ministère de la Jeunesse et des Sports et les Encadreurs de la Jeunesse, et ont souligné le manque de toute infrastructure pouvant leur permettre de s'acquitter honorablement de leur mission. Les Encadreurs de la Jeunesse ont d'autre part souhaité une participation plus active de l'Office Rwandais d'Information dans la diffusion des activités sportives en milieu ruraux pour promouvoir le sport de masse dans notre pays.

Ils ont appris avec plaisir le démarrage des Centres Régionaux d'Information, dont l'un des objectifs est justement la décentralisation des centres de collecte d'informations.

.../...



La parole a été donnée à M. Jean Rodenfuser, Secrétaire Général du Comité National Olympique et Sportif Français, qui a traité des relations entre la presse sportive et les organisations sportives internationales, du mouvement olympique français (voir annexe), du spectacle sportif, et du sponsoring.

En ce qui concerne la relation entre la presse sportive et les organisations sportives internationales, il a mis en exergue la nécessité pour un journaliste sportif d'établir un contact permanent avec ces organisations par la lecture de leurs bulletins de liaisons ou mieux encore par un dialogue plus direct par le biais des interviews avec les responsables de ces organisations à différents niveaux. A ce sujet, M. Rodenfuser a souligné l'importance pour tout journaliste sportif de disposer dans la mesure du possible d'une documentation personnelle lui permettant d'avoir à sa portée l'instrument de travail nécessaire à sa mission qui est d'informer et d'éduquer.

Cette documentation en France s'opère à partir :

- a) des annonces faites avant chaque événement sportif
- b) document permanent sur le palmarès des athlètes de gloire
- c) des bulletins d'information que publient les fédérations dans chaque discipline
- d) du bulletin du Ministère de la Jeunesse et des Sports et du C.N.O.S.F. sur l'ensemble des sports
- e) conférences de presses données par :
  - (i) Fédérations sportives en début de saison où elles exposent leurs programmes et en fin de saison quand elles font le bilan et l'analyse de résultats.
  - (ii) Ministère de la Jeunesse et des Sports qui renseigne la presse sur les mesures prises dans le cadre du développement du sport, ses réalisations, failles et remèdes pressentis.

Le spectacle sportif :

Au cours de ce thème M.J. Rodenfuser a surtout insisté sur :

- le caractère non commercial du spectacle sportif, organisé par une fédération ou une association dans le seul but de faire vivre le mouvement.
- les problèmes juridiques et financiers que pose l'organisation d'un tel spectacle (règles d'organisation, sécurité et droit du spectateur, respect des joueurs et des arbitres) et qui par la même occasion, conditionnent la qualité du spectacle.

Le sponsoring :

"Subvention privée accordée par les firmes au sport". Il s'agit pour la firme, de faire connaître sa marque pour que le spectateur ait continuellement en tête cette marque au moment de ses achats (matraquage).



Le sponsor peut :

- organiser un tournoi
- faire porter sa marque sur les maillots des joueurs
- faire installer sur le stade des panneaux portant sa marque... etc...

Pour illustrer l'ampleur du sponsoring dans le sport M. Fékrou KIDANE a cité en exemple l'accord conclu entre la firme coca cola et la Fédération Internationale de Foot-ball Association (FIFA), permettant à cette dernière de financer le développement du foot-ball dans le monde.

Cependant M. Jean Rodenfuser a tenu à défendre le droit du sportif amateur à contester la pratique d'une telle publicité, sur cette tenue de compétition.

Qu'est-ce qu'un spectacle-sportif et en quoi est-il différent du spectacle ordinaire.

Abordant ce thème, M. Rodenfuser a dit que le caractère essentiel du résultat du spectacle sportif est l'incertitude - là où le drame et l'action sont d'issue incertaine. Ces spectacles-sportifs a-t-il ajouté sont organisés par des organisations qui ont pour but de faire vivre le sport qui ne sont pas animées par l'esprit de lucre.

Rôle de l'organisateur.

Evoquant le rôle de l'organisateur, M. Rodenfuser, a souligné que ce dernier est tenu d'assurer la régularité du déroulement du spectacle en offrant des chances égales aux adversaires, des arbitres impartiaux et compétents et en veillant à la sécurité du spectateur.

Rôle du Journaliste sportif dans le cadre du spectacle sportif.

M. Rodenfuser s'est appesenti sur le rôle éducatif du journaliste qui doit s'efforcer d'amener les spectateurs à respecter les règlements et les participants. En rapportant l'événement a-t-il dit, le journaliste doit faire revivre le spectacle en recréant l'ambiance du stade.

M. Fékrou KIDANE est ensuite intervenu pour évoquer la situation du journaliste sportif en Afrique. Il a constaté que sur notre continent les journalistes ignorent l'existence des organisations sportives internationales en tant que sources d'informations. M. Fékrou KIDANE a expliqué la léthargie du journaliste sportif africain par le fait, qu'il travaille dans une presse gouvernementale et par conséquent, se conduit en fonctionnaire. Ceci se traduit souvent par un laissez-aller et une absence d'analyse très détaillée des événements sportifs. Il a énuméré les difficultés, telles, l'impossibilité d'avoir des communiqués de presse, absence de tribunes de presse aux stades, la dépendance sur les dépêches de l'AFP et de Router, que rencontrent le journaliste pour accomplir son devoir et a ajouté que seul l'amour du métier, l'initiative personnelle peuvent aider le journaliste sportif à apporter sa contribution au développement du sport en Afrique. Traitant de la coopération internationale, M. KIDANE a cité les organisations internationales sportives gouvernementales et non gouvernementales qui font un effort pour venir en aide au développement du sport africain et a souligné la nécessité pour les pays du continent africain de rechercher une formule en matière de coopération qui cadre avec les réalités africaines. Il a déploré le fait que trop de pays africains ignorant la notion de rentabilité se lancent dans des projets de prestige et que ces mêmes pays ne soient pas parvenus encore à une utilisation rationnelle des moyens, à leur disposition pour faciliter le développement du sport.

.../...



LES RELATIONS ENTRE LA PRESSE ET LE MOUVEMENT SPORTIF  
INTERNATIONAL CONTINENTAL ET NATIONAL.

---

Sous ce chapitre Monsieur Fékrou KIDANE a expliqué que le journaliste soucieux de servir le développement du sport se doit d'aller vers la source de l'information et il a présenté aux participants les différents bulletins d'informations qu'éditent les organisations sportives africaines et internationales. Monsieur Martin MATEO est intervenu pour suggérer la spécialisation dans le domaine du journalisme sportif. Monsieur V. KALINDA a exprimé la crainte que la popularité pour le journaliste constitue un danger potentiel de déviations. Monsieur Antoine NDIAYE a précisé qu'au contraire, la popularité du journaliste doit lui apporter un plus grand souci de s'informer davantage, de revaloriser la fonction du journaliste sportif en s'assurant toujours de vérifier l'information. Parlant toujours de la popularité du journaliste Monsieur André KAMEYA s'est demandé si la popularité acquise sans effort n'inciterait pas le journaliste à dormir sur ses lauriers.

LES ORGANISATIONS SPORTIVES INTERNATIONALES

Monsieur J. RODENFUSER a parlé de la philosophie du mouvement olympique, de son fonctionnement à différents niveaux et des difficultés que rencontrent le mouvement (des organigrammes de la structure olympique en général et les Statuts du Comité Olympique et Sportif Français furent remis aux participants).

Monsieur Antoine NDIAYE est intervenu pour soulever le problème de l'indépendance du Comité Olympique National Africain vis-à-vis de son gouvernement vu que c'est ce dernier qui pourvoit au financement et l'encadrement du C.N.O.

Ce fut au tour de Monsieur Fékrou KIDANE de présenter les diverses organisations sportives existantes qui oeuvrent pour le développement du sport dans le monde et il a remis une liste de toutes ces organisations ainsi que leurs adresses.

A ce stade, Monsieur Antoine NDIAYE a souhaité que les pays africains reconnaissent la nécessité de conjuguer leurs efforts pour atteindre l'objectif visé et non d'étaler leurs querelles afin de ne pas permettre la dispersion de fonds et d'énergie.

Monsieur Fékrou KIDANE a ajouté dans ce contexte que certains pays ne sont prêts à abriter la finale d'un tournoi que s'ils sont sûrs de la remporter et il a cité l'exemple du Cameroun qui grâce à l'organisation d'un tel tournoi chez lui, a pu se doter de deux stades.

La Coopération Internationale

Après un bref rappel des organisations Internationales, sportives gouvernementales et non gouvernementales qui participent au développement du sport en Afrique, M.F. KIDANE a expliqué le processus d'aide aux pays nécessiteux et a regretté que jusqu'ici les pays d'Afrique ne soient pas parvenus à tirer le maximum des avantages existants. Il a ajouté qu'il est temps que ces pays définissent un concept qui réponde aux aspirations africaines en matière de coopération. M. KIDANE a regretté que souvent les pays africains n'utilisent pas à bon escient les moyens à leur disposition pour favoriser le développement du sport chez eux, et a déploré le choix malheureux des priorités.



Les exposés des Encadreurs du Séminaire furent suivis de l'intervention des délégués de l'Ile Maurice, **M.K.SHORAB BAGOBAN**), et des Comores (**M. Affane SOIFAUI**). Prenant la parole, le délégué Mauricien, **M. Shorab BAGOBAN** a dit qu'à Ile Maurice la presse dans son ensemble jouit d'une liberté d'expression totale et a ajouté qu'il y existe cinq quotidiens et six hebdomadaires qui sont à majorité d'expression française à l'exception du Mauritius Times qui est anglophone.

Il a expliqué comment est grand le danger que la presse soit manipulée par certains qui ont non seulement de gros intérêts dans la presse mais aussi dans le secteur s'occupant de l'organisation du sport à Maurice.

Ceux responsables de l'organisation du sport à Maurice ne se sont contentés que de faire rentrer l'argent dans la caisse de leurs organisations (en organisant des rencontres entre clubs communaux exacerbant ainsi les rivalités communales) et ne se sont pas souciés de favoriser le développement du sport dans l'Ile.

Il a expliqué que c'est grâce à l'effort soutenu déployé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports dont la philosophie est de promouvoir le sport de masse, que le sport commence à prendre un nouvel essor.

Le Ministère met l'accent sur la formation des cadres qui travaillent sur le terrain et dont l'action aura un effet multiplicateur sur la mise en place d'une infrastructure valable et suffisante permettant ainsi à chaque mauricien de pratiquer le sport de son choix. Il a aussi fait ressortir que tous les équipements sportifs sont hors taxe pour les pratiquants.

Dans de son intervention le délégué comorien a exposé les problèmes auxquels il doit faire face pour essayer d'assurer une bonne animation à Radio Comores. Ces problèmes se traduisent notamment par l'inexistence d'une documentation dans son service, et surtout par l'absence quasi totale d'un personnel qualifié. Toujours selon le délégué comorien ce dernier point n'est autre que la conséquence d'une situation où le journaliste est considéré comme un dilattante.

#### D E B A T

Les exposés de différents orateurs ont donné lieu à un débat et de celui-ci nous retenons les faits suivants :

.../...



- Monsieur Antoine NDIAYE a fustigé l'attitude négative des parents vis-à-vis de l'éducation physique et aussi celle des enseignants vis-à-vis de leurs collègues qui enseignent l'éducation physique. Il a dit qu'un changement de mentalité est une nécessité et que les gens doivent reconnaître que l'éducation physique est nécessaire au développement de l'individu. La Santé, a-t-il dit n'est pas seulement l'absence des maladies mais aussi la disponibilité physique et mentale de l'individu pour la production.
- Répondant à une question Monsieur Rodenfuser a dit qu'il n'est pas nécessaire au journaliste sportif d'être un sportif - lui même, bien que ce soit un avantage certain. Il suffit que le journaliste sportif possède une culture générale et les possibilités de se documenter sur le sport.
- A la question de savoir si l'attaché de presse au MJS (Ministère de la Jeunesse et des Sports) ne faillit pas à sa tâche en défendant toujours le MJS, Monsieur Fékrou KIDANE a répondu que l'attaché de Presse est non seulement un rédacteur de communiqué etc ... mais qu'il est aussi le porte-parole du Ministre et que de ce fait toute action du Ministère engage ses responsabilités. Cette même question a suscité l'intervention de Monsieur Antoine NDIAYE qui a dit qu'il faut que si l'attaché de presse se pose aussi en journaliste sportif, il doit avoir alors la maîtrise de son environnement et ~~compte tenu~~ de sa situation particulière.
- A une autre question au sujet des jeux traditionnels, Monsieur Rodenfuser a déclaré qu'il est intéressant pour les pays africains de porter leur attention sur les Jeux Traditionnels, d'autant plus que ces jeux sont à la base des sports codifiés.
- Le Secrétaire Général au Ministère de la Jeunesse et des Sports, Monsieur Anastase NTEZILYAYO a précisé que le Ministère de la Jeunesse et des Sports a entrepris une enquête à l'intérieur du pays pour faire l'inventaire des Jeux traditionnels.
- Enfin, Monsieur Rodenfuser a laissé entendre que le jumelage entre Fédérations et Clubs Français et Africain est possible et a donné comme exemple la collaboration entre Clubs Français et les Clubs de Dakar.



ALLOCUTION DE CLOTURE DU SEMINAIRE SUR LA PRESSE  
SPORTIVE TENU A KIGALI DU 23 AU 28 FEVRIER 1981

PROGRAMME CONFÉJES

Monsieur le Secrétaire Général Adjoint de la CONFÉJES  
Messieurs les Experts,  
Chers Amis,

Au terme des travaux de ce Séminaire de réflexion et d'échanges que j'ai eu le privilège d'ouvrir il y a 5 jours, dans cette même salle, je me dois d'exprimer, au nom des Autorités Sportives Rwandaises et en mon nom propre, mon entière satisfaction parce que cette rencontre vous a donné l'occasion de mieux vous connaître et partant de mieux vous comprendre.

Le but du Séminaire avait été bien précisé dans la présentation du projet aux récentes assises de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays d'Expression Française, tenue à Liège du 13 au 17 octobre dernier.

Il s'agissait avant tout de permettre aux participants des Etats membres de la Communauté des Pays des Grands Lacs et de l'Océan Indien d'approfondir les divers sujets relatifs notamment à la formation d'un journaliste sportif ainsi qu'aux relations entre la presse sportive et les organisations internationales tant gouvernementales que non gouvernementales.

Je reste fermement convaincu que cette rencontre vous a permis de mieux cerner le rôle important que doivent jouer les journalistes en général et les journalistes sportifs en particulier, eu égard aux moyens de communication de masse dont ils disposent et compte tenu de l'impact de ces moyens sur l'opinion publique .

Mon souhait le plus ardent est que la fonction du journaliste sportif soit revalorisée, que le journaliste sportif se tienne constamment au courant de l'évolution du monde sportif pour pouvoir le situer dans sa dimension politique, économique, culturelle et sociale.

.../...



Par voie de conséquence, le journaliste sportif se fera le devoir de mener une action intensive et systématique d'information et d'éducation du public et des pratiquants.

Pour ce faire, une étroite collaboration avec les Services Techniques Nationaux compétents s'impose.

Honorables délégués, je sais que vous avez participé à ce Séminaire avec un grand intérêt et une remarquable assiduité; c'est donc avec joie que je vous exprime mes vives et sincères félicitations.

Quant à vous Chers amis Experts, Conférenciers de ce Séminaire, je me dois de vous présenter, au nom de la Jeunesse et des Autorités Sportives rwandaises, les plus chaleureux et cordiaux remerciements pour votre dévouement et pour la qualité de vos exposés.

Je voudrais réitérer mes sincères remerciements à l'endroit de nos partenaires, entendez par là la FRANCE et l'Agence de Coopération Culturelle et Technique pour la sollicitude constamment témoignée à l'égard de la République Rwandaise dans ce genre d'opérations de formation de cadres.

J'adresse également mes compliments au Secrétariat Technique Permanent de la CONFEJES pour les efforts inlassables qu'il déploie en vue d'exécuter avec ponctualité les projets arrêtés chaque année par la Conférence.

Au moment où nous allons devoir nous séparer, j'émetts ici le voeu que les conclusions auxquelles vous avez abouti puissent avoir un écho positif et immédiat dans leur application. C'est dans leur application, en effet que notre jeunesse respective s'intéressera toujours davantage au développement du sport pour la maintien de sa santé physique et morale.

Je vous exhorte donc à vous armer de courage pour traduire rapidement en actions concrètes dans nos pays respectifs l'important travail de réflexion et d'échanges que vous venez d'abattre. En ce qui concerne les participants rwandais, l'appui du Ministère de la Jeunesse et des Sports leur est acquis, dans la limite, bien entendu, de ses possibilités.

Honorables délégués, le Rwanda est heureux de vous avoir accueilli ici à KIGALI et vous félicite d'avoir accompli en si peu de temps un travail aussi fructueux, chacun de vous a mis son point d'honneur et surtout de fair-play malgré certaines lacunes indépendantes de notre volonté que vous auriez remarquées dans l'organisation de ce Séminaire.

En vous souhaitent bon voyage et bon retour dans vos foyers, je déclare clos le Séminaire sur la Presse Sportive.

Je vous remercie.

Kigali, le 27 Février 1981

NTEZILYAYO Anastase  
Secrétaire Général au  
Ministère de la Jeunesse et  
des Sports.-